



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA LETTRE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Lettre n°74 août 2021

Éditorial

La période des grands déplacements s'achève. Elle a malheureusement occasionné trois décès sur les routes du département, et nous déplorons le deuxième tué à vélo en trois mois. Preuve en est que les cyclistes sont des usagers particulièrement vulnérables. Je tiens à rappeler que la distance minimale pour leur dépassement est d'1 mètre en ville et 1,5 mètre hors agglomération. La lumière tardive incite encore à profiter des fins de journées et à se déplacer à bicyclette. Automobilistes, il est crucial d'être vigilants à l'approche des vélos. C'est le sens du message véhiculé par les intervenants départementaux de la sécurité routière lors du tour cycliste Poitou-Charentes en Nouvelle Aquitaine, comme vous pourrez le constater dans ces pages.

Cette période est également celle de la rentrée scolaire. Tout doit être en ordre pour assurer, en toute sécurité, le transport des élèves jusqu'aux établissements. À cette occasion, j'ai décidé de mobiliser les effectifs de police et de la DREAL* pour mener une opération de contrôle des autocars scolaires. Les autocars restent un mode de déplacement très sûr, mais en cas d'accident, les conséquences peuvent être terribles. Veillons sur la nouvelle génération et conduisons prudemment aux abords des écoles.

Bonne route, en toute sécurité !

Emilia Havez, Directrice de cabinet,
cheffe de projet sécurité routière
Préfecture de la Vienne

* DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement



VRAI / FAUX

C'est la rentrée !

Et le moment pour beaucoup de retrouver les chemins - et bien plus souvent les routes - de l'école et des leçons. Une bonne occasion pour chacun de tester ses connaissances sur la sécurité des plus jeunes et des plus fragiles...

1. Un enfant de 9 ans doit toujours être assis à l'arrière d'un véhicule.
2. L'arrêt sur un trottoir à proximité d'un établissement scolaire est autorisé pour la dépose des enfants.
3. La majorité des victimes d'accidents de la route chez les 0-17 ans, l'est en agglomération et lors d'un trajet promenade-loisirs.
4. Parmi les autocars, seuls ceux destinés à des usages de tourisme et de loisirs, doivent être équipés d'un éthylotest anti-démarrage (EAD).
5. Les accidents chez les piétons de 10-15 ans se produisent principalement sur un trajet promenade-loisirs.
6. Près de 30 % des enfants tués en 2019 n'étaient pas ceinturés.
7. À vélo, le port du gilet haute visibilité est obligatoire dans certaines circonstances.

RÉPONSES EN PAGE 2

VRAI / FAUX (réponses)

1. Vrai. Les enfants de moins de 10 ans doivent être installés à l'arrière, retenus par un dispositif homologué, sauf dans les cas suivants :

- l'enfant est installé dans un dispositif bébé "dos à la route" sur le siège avant passager, l'airbag étant désactivé,
- le véhicule ne comporte pas de banquette arrière,
- la banquette arrière du véhicule n'est pas équipée de ceinture de sécurité,
- les sièges arrière du véhicule sont momentanément inutilisables,
- les sièges arrière du véhicule sont occupés par des enfants de moins de 10 ans, chacun d'eux étant retenu par un système homologué de retenue.

2. Faux. L'arrêt ou le stationnement sur un trottoir, considéré comme très gênant, quel qu'en soit le motif, est punissable d'une amende forfaitaire de 135 € (à l'exception des deux-roues et tricycles).

3. Vrai. 71 % des victimes chez les enfants et adolescents le sont en agglomération. Deux tiers des victimes de 0-17 ans le sont lors d'un trajet promenade-loisir*.

4. Faux. Les autocars scolaires doivent également être équipés d'éthylotests anti-démarrage.

5. Faux. Ils se produisent principalement sur le trajet domicile-école. Dans les trois quarts des cas, l'accident se situe à moins de 500 mètres du collège*.

6. Vrai. Cela représente 20 tués sur 69 en 2019*.

7. Vrai. Il est obligatoire hors agglomération, la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante. Il est toutefois recommandé dans toutes les situations où les conditions de visibilité sont dégradées.

*source : bilan 2019 Observatoire national interministériel de la sécurité routière



BILAN DE L'ACCIDENTALITÉ

	Juillet 2019	Juillet 2020	Juillet 2021		Janv. à juillet 2019	Janv. à juillet 2020	Janv. à juillet 2021	
Accidents	19	24	21	-3	161	102	143	+41
Tués	0	4	1	-3	12	15	13	-2
Blessés	27	32	34	+2	205	147	197	+50
Dont blessés hospitalisés	16	9	14	+5	104	54	74	+20

Les modifications profondes des conditions de trafic au cours de l'année 2020, en raison de la crise sanitaire ont impacté les chiffres de l'accidentalité. Pour cette raison, une double comparaison est présentée, avec les données 2020 et celles de 2019, année précédant la crise sanitaire.

ACTUALITÉS

Tour cycliste Poitou-Charentes en Nouvelle Aquitaine

Les 26 et 27 août, les intervenants départementaux de la sécurité routière, accompagnés du chauffeur de la préfecture ont sillonné les routes du département, avec un crochet en Charente, pour les étapes 3, 4 et 5 du Tour : Moncontour, Loudun, Monts-sur-Guesne, Villefagnan et Poitiers. 1850 brassards et dépliants sur le thème du vélo ont été distribués sur le parcours. Une « balade pédagogique » conviviale, à laquelle les IDSR sont fidèles !



Opération de contrôles routiers médiatisée

En période de grandes migrations, l'augmentation du trafic accroît le risque d'accident de la route. Les mois de juillet et août représentent en effet 1/5^e de la mortalité routière annuelle. À l'occasion des chassés-croisés de la mi-août, les forces de l'ordre ont été mobilisées au péage de Poitiers sud et sur l'avenue du 8 mai 1945, le 13 août, pour contrôler les automobilistes. Outre les infractions au code de la route, le chargement des véhicules était contrôlé avec, en zone gendarmerie, le renfort du personnel de la DREAL.



Aide à la mobilité et sécurité routière à Châtelleraut

Le Pôle Mobilité a mis en place, en août, des actions d'aide à la mobilité auprès des jeunes de quartiers. Cette opération sur six demi-journées portait sur l'entretien et la conduite du deux-roues motorisé et du vélo. Les mécaniciens et le chargé de mission du Pôle Mobilité ont utilisé le simulateur deux-roues motorisé fourni par la préfecture pour l'atelier « initiation et perfectionnement à la conduite d'un scooter sur simulateur de conduite ».

BILAN DES INFRACTIONS DE JUIN



58

Alcool



35

Stupéfiants



307

Vitesse



54

Priorités



93

Retraits de permis

ACTEUR DU MOIS

Delphine BONDU, inspectrice du permis de conduire et de la sécurité routière

Depuis combien de temps et pourquoi êtes-vous impliquée dans la sécurité routière ?

Dès mon enfance je n'ai pu que constater des conséquences et drames résultant des accidents de la route. L'obtention de mon permis de conduire m'a amenée à réfléchir sur le domaine de la sécurité routière. Ensuite, la naissance de mes enfants a été pour moi un autre élément important. Je ne souhaitais pas me retrouver dans la même situation que certains membres de ma famille et perdre un de mes enfants dans un accident de la route. J'estime que la sécurité routière est l'affaire de tous.

Une action de sécurité routière vous tient-elle particulièrement à cœur ?

Il y a 20 ans, j'ai participé à un formidable projet mené par un enseignant de CM1/CM2. Ce projet : la TDV, la Traversée de la Drôme en Vélo. Projet scolaire où les élèves et accompagnants ont pu s'impliquer au maximum. Pour mener à bien ce projet (sur toute l'année scolaire) de nombreux points ont été travaillés. Revoir les fondamentaux du code de la route, l'équipement, le vélo, la communication... Les élèves ont bénéficié d'interventions de la Sécurité routière, des gendarmes et de sorties test en vélo. L'objectif de ce projet : une semaine de vélo à travers la Drôme au mois de juin. En plus de la découverte de ce département magnifique et de ses paysages, ce fut une formidable aventure humaine (partage, échange, écoute....).

Lors de la préparation de ce projet, j'ai pu constater à quel point les enfants étaient demandeurs, attentifs et pertinents. Les enseignements ont été parfaitement assimilés et restitués. Cela démontre que c'est dès le plus jeune âge qu'il faut acquérir ces principes de sécurité routière. Les enfants sont notre avenir. Voilà la raison pour laquelle les actions de sécurité routière sur le thème du vélo sont celles qui me tiennent particulièrement à cœur. Aller à la rencontre des enfants est primordial.



AGENDA

3 SEPTEMBRE

Stands vélos et scooters animés par le Pôle Mobilité, Plaine d'Ozon à Châtellerault

4 SEPTEMBRE

Stand vélo à l'occasion de l'opération « Bonne conduite », galerie commerciale Géant Beaulieu à Poitiers

11 SEPTEMBRE

Journée « découverte d'un circuit » organisée par la FFMC, Le Vigeant

12 SEPTEMBRE

Journée de la moto de l'Escadron départemental de sécurité routière de la gendarmerie à St Georges-lès-Baillargeaux

16 SEPTEMBRE

- Webinaire « La responsabilité pénale des maires », organisé par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)
- Webinaire « Sur qui compter pour la sécurité routière », organisé par le CEREMA

17 - 24 SEPTEMBRE

Concours « Sam de couchage » sur les réseaux sociaux de la préfecture